

**Certificat d'examen de type  
n° F-03-G-468 du 17 décembre 2003**

**Organisme désigné par  
le ministère chargé de l'industrie  
par décision du 22 août 2001**

**DDC/22/D011146-D7**

**Compteur d'eau chaude à totalisateur électronique SAPPEL  
type SCAMPY  
classe C (toute position)**  
-----

Le présent certificat est prononcé en application du décret n° 2001-387 du 3 mai 2001 relatif au contrôle des instruments de mesure, du décret n° 82-537 du 22 juin 1982 réglementant la catégorie d'instrument de mesure : compteurs d'eau chaude et de l'avis de la commission technique des instruments de mesure concernant les compteurs d'eau à totalisateur électronique.

**FABRICANTS :**

SAPPEL SAS – 67, rue du Rhône – 68300 Saint Louis - France,

HYDROMETER GmbH – Industriestrasse 13, D-91522 Ansbach - Allemagne,

MOM, Ipari u. 16 - H-47000 Mateszalka - Hongrie,

MIROMETR, Ul. Harcerska, 11 PL-43-400 - CIESZYN - Pologne,

EWT-Elin - Wasserwerkstechnik GmbH - A-1031 Wien - Autriche.

**DEMANDEUR :**

SAPPEL SAS – 67, rue du Rhône – 68300 Saint Louis – France.

**OBJET :**

Le présent certificat étend à la société SAPPEL le bénéfice de la décision d'approbation de modèle n° 99.00.392.003.1 du 17 décembre 1999, complétée par la décision d'approbation de modèle n° 00.00.392.003.1 du 20 décembre 2000 et par le certificat d'examen de type n° 01.00.392.001.1 du 11 juillet 2001.

**CARACTERISTIQUES :**

Les caractéristiques du compteur d'eau chaude à totalisateur électronique SAPPEL type SCAMPY sont identiques aux caractéristiques du compteur d'eau chaude à totalisateur électronique type aquatech data e.

Le compteur d'eau chaude SAPPEL, type SCAMPY, peut être commercialisé sous des appellations commerciales différentes, avec des présentations de décor différentes.

**INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES :**

La marque figurant sur la plaque d'identification du compteur d'eau chaude à totalisateur électronique SAPPEL type SCAMPY est identique à celle constituée du numéro et de la date, fixée par le certificat et les décisions précités, soit :

F 99  
392.003

**VALIDITE :**

Le présent certificat est valable jusqu'au 17 décembre 2009.

**REMARQUE :**

Les indications relevées à distance ne sont pas contrôlées par l'état.

**ANNEXE :**

Schémas.

Pour le Directeur général,

Laurence DAGALLIER  
Directrice Développement et Certification

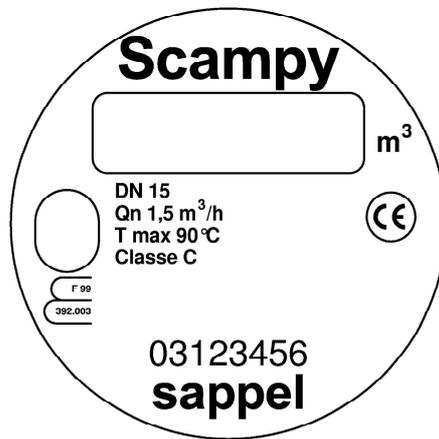
Annexe au certificat n° F-03-G-468 du 17 décembre 2003

\*\*\*\*\*

**SCHEMAS**

\*\*\*\*\*

Inscriptions  
réglementaires



Scellements

